

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE ROQUES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310458100011

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MURET

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	36
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	46
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	47
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	55
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	57
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	58
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	61
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	62
C3.2 - Liste des établissements publics créés	63
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	64
------------------------------------------------------------	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 31548	COMMUNE DE ROQUES BUDGET PRINCIPAL	BP 2022
----------------------------	-----------------------------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 811
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	19
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
MURETAIN AGGLOMERATION	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 840 959,00	5 746 456,00	1215,92	974,32

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	914,51	820,00
2	Produit des impositions directes/population	633,30	477,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 050,20	1 023,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 627,49	294,00
5	Encours de dette/population	551,22	741,00
6	DGF/population	11,43	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	53,15 %	54,20 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91,61 %	88,10 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	154,97 %	28,70 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	52,49 %	72,40 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 550 857,00	5 058 291,73

+

+

+

R	R		
E	E		
P	S		
O	T		
R	S		
T	T		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 492 565,27

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	7 550 857,00	7 550 857,00
------------------------------------------------------	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	7 616 686,00	7 202 066,27

+

+

+

R	R		
E	E		
P	S		
O	T		
R	S		
T	T		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	748 093,83	149 264,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 187 652,84

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 364 779,83	8 538 983,11
-----------------------------------------------------	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 915 636,83	16 089 840,11
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 188 880,00	0,00	1 202 423,00	1 202 423,00	1 202 423,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 352 813,00	0,00	2 338 273,00	2 338 273,00	2 338 273,00
014	Atténuations de produits	58 000,00	0,00	43 110,00	43 110,00	43 110,00
65	Autres charges de gestion courante	583 444,00	0,00	604 620,73	604 620,73	604 620,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 183 137,00	0,00	4 188 426,73	4 188 426,73	4 188 426,73
66	Charges financières	74 000,00	0,00	66 264,00	66 264,00	66 264,00
67	Charges exceptionnelles	31 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	116 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 404 137,00	0,00	4 399 690,73	4 399 690,73	4 399 690,73
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 024 629,00	0,00	2 958 721,27	2 958 721,27	2 958 721,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	184 175,00	0,00	192 445,00	192 445,00	192 445,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 208 804,00	0,00	3 151 166,27	3 151 166,27	3 151 166,27
TOTAL		7 612 941,00	0,00	7 550 857,00	7 550 857,00	7 550 857,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 550 857,00
------------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,10	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	291 800,00	0,00	163 215,00	163 215,00	163 215,00
73	Impôts et taxes	3 865 563,00	0,00	4 430 919,00	4 430 919,00	4 430 919,00
74	Dotations et participations	379 172,00	0,00	408 378,00	408 378,00	408 378,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,73	0,73	0,73
Total des recettes de gestion courante		4 576 535,10	0,00	5 052 512,73	5 052 512,73	5 052 512,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 576 535,10	0,00	5 052 512,73	5 052 512,73	5 052 512,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	7 590,00	0,00	5 779,00	5 779,00	5 779,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		7 590,00	0,00	5 779,00	5 779,00	5 779,00
TOTAL		4 584 125,10	0,00	5 058 291,73	5 058 291,73	5 058 291,73

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 492 565,27
-----------------------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 550 857,00
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 145 387,27	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	43 330,00	34 105,20	119 820,00	119 820,00	153 925,20
204	Subventions d'équipement versées	10 900,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
21	Immobilisations corporelles	250 000,00	5 000,00	1 041 875,00	1 041 875,00	1 046 875,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
	Total des opérations d'équipement	4 589 173,00	708 988,63	4 500 073,00	4 500 073,00	5 209 061,63
	Total des dépenses d'équipement	4 893 403,00	748 093,83	7 081 768,00	7 081 768,00	7 829 861,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	241 000,00	0,00	229 139,00	229 139,00	229 139,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	284 694,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses financières	553 694,00	0,00	529 139,00	529 139,00	529 139,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 447 097,00	748 093,83	7 610 907,00	7 610 907,00	8 359 000,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 590,00	0,00	5 779,00	5 779,00	5 779,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 573 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 581 090,00	0,00	5 779,00	5 779,00	5 779,00
	TOTAL	7 028 187,00	748 093,83	7 616 686,00	7 616 686,00	8 364 779,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 364 779,83
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	140 600,00	149 264,00	0,00	0,00	149 264,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	140 600,00	149 264,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 149 264,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	470 000,14	0,00	350 900,00	350 900,00	350 900,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	800 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 320 000,14	0,00	2 050 900,00	2 050 900,00	2 050 900,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 460 600,14	149 264,00	4 050 900,00	4 050 900,00	4 200 164,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	3 024 629,00	0,00	2 958 721,27	2 958 721,27	2 958 721,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	184 175,00	0,00	192 445,00	192 445,00	192 445,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 573 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 782 304,00	0,00	3 151 166,27	3 151 166,27	3 151 166,27

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	6 242 904,14	149 264,00	7 202 066,27	7 202 066,27	7 351 330,27

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						1 187 652,84
----------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						8 538 983,11
-----------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)		3 145 387,27
------------------------------------------------------------------------------------------	--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 202 423,00		1 202 423,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 338 273,00		2 338 273,00
014	Atténuations de produits	43 110,00		43 110,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	604 620,73		604 620,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	66 264,00	0,00	66 264,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	192 445,00	192 445,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	130 000,00		130 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 958 721,27	2 958 721,27
Dépenses de fonctionnement – Total		4 399 690,73	3 151 166,27	7 550 857,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 550 857,00
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 779,00	5 779,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	229 139,00	0,00	229 139,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 209 061,63		5 209 061,63
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	153 925,20	0,00	153 925,20
204	Subventions d'équipement versées	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 046 875,00	0,00	1 046 875,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	120 000,00	0,00	120 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00		300 000,00
Dépenses d'investissement – Total		8 359 000,83	5 779,00	8 364 779,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 364 779,83
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	163 215,00		163 215,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 430 919,00		4 430 919,00
74	Dotations et participations	408 378,00		408 378,00
75	Autres produits de gestion courante	0,73	0,00	0,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	5 779,00	5 779,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 052 512,73	5 779,00	5 058 291,73

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 492 565,27
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 550 857,00
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	350 900,00	0,00	350 900,00
13	Subventions d'investissement	149 264,00	0,00	149 264,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		192 445,00	192 445,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		2 958 721,27	2 958 721,27
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 500 164,00	3 151 166,27	5 651 330,27

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 187 652,84
------------------------------------------------------------	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 700 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 538 983,11
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 188 880,00	1 202 423,00	1 202 423,00
60611	Eau et assainissement	13 000,00	13 000,00	13 000,00
60612	Energie - Electricité	220 000,00	250 000,00	250 000,00
60621	Combustibles	0,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	14 200,00	13 900,00	13 900,00
60623	Alimentation	6 400,00	6 950,00	6 950,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 260,00	2 130,00	2 130,00
60631	Fournitures d'entretien	78 100,00	26 900,00	26 900,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	12 000,00	12 000,00
60633	Fournitures de voirie	16 400,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	9 100,00	9 100,00	9 100,00
6064	Fournitures administratives	8 150,00	10 880,00	10 880,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	14 200,00	14 643,00	14 643,00
6067	Fournitures scolaires	16 020,00	15 550,00	15 550,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	47 400,00	47 400,00
611	Contrats de prestations de services	23 500,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	6 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 650,00	5 350,00	5 350,00
61521	Entretien terrains	128 200,00	98 900,00	98 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	90 550,00	113 650,00	113 650,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	14 000,00	14 000,00	14 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	15 000,00	15 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	37 300,00	33 500,00	33 500,00
61551	Entretien matériel roulant	7 500,00	8 350,00	8 350,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 700,00	2 700,00	2 700,00
6156	Maintenance	58 000,00	56 050,00	56 050,00
6161	Multirisques	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6168	Autres primes d'assurance	6 500,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	32 600,00	35 000,00	35 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 100,00	4 100,00	4 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	23 300,00	17 000,00	17 000,00
6188	Autres frais divers	11 500,00	15 000,00	15 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	4 300,00	4 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	32 300,00	3 000,00	3 000,00
6233	Foires et expositions	26 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	16 000,00	20 300,00	20 300,00
6238	Divers	550,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	12 600,00	10 100,00	10 100,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6256	Missions	3 900,00	4 450,00	4 450,00
6257	Réceptions	0,00	8 500,00	8 500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 700,00	4 700,00	4 700,00
6262	Frais de télécommunications	20 750,00	21 450,00	21 450,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 600,00	2 400,00	2 400,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	81 000,00	81 000,00	81 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	15 000,00	15 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	13 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	36 750,00	97 670,00	97 670,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	25 000,00	25 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6358	Autres droits	2 000,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 352 813,00	2 338 273,00	2 338 273,00
6218	Autre personnel extérieur	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6331	Versement mobilité	25 167,00	25 004,00	25 004,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 371,00	6 280,00	6 280,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 484,00	26 353,00	26 353,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 777,00	3 723,00	3 723,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 172 613,00	1 160 835,00	1 160 835,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	40 321,00	36 981,00	36 981,00
64118	Autres indemnités titulaires	254 757,00	253 825,00	253 825,00
64131	Rémunérations non tit.	94 115,00	103 424,00	103 424,00
64161	Emplois jeunes	13 995,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	214 239,00	210 236,00	210 236,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	370 904,00	365 751,00	365 751,00

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 740,00	4 188,00	4 188,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	43 000,00	45 000,00	45 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 580,00	4 530,00	4 530,00
64731	Allocations chômage versées directement	40 000,00	48 113,00	48 113,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	17 350,00	17 730,00	17 730,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 400,00	8 300,00	8 300,00
6488	Autres charges	0,00	4 000,00	4 000,00
014	Atténuations de produits	58 000,00	43 110,00	43 110,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	28 000,00	43 110,00	43 110,00
7391178	Autres restitut ^o dégrèvt contrib. direct	30 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	583 444,00	604 620,73	604 620,73
6531	Indemnités	87 277,00	86 344,00	86 344,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	3 780,00	3 747,00	3 747,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 602,00	7 650,00	7 650,00
6535	Formation	6 750,00	6 750,00	6 750,00
6536	Frais de représentation du maire	500,00	500,00	500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	4 500,00	4 500,00
6542	Créances éteintes	0,00	4 800,00	4 800,00
6553	Service d'incendie	60 200,00	62 124,00	62 124,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	26 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	22 000,00	97 800,00	97 800,00
6558	Autres contributions obligatoires	168 200,00	145 000,00	145 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	30 000,00	45 000,00	45 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	66 630,00	59 800,00	59 800,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	101 000,00	80 000,00	80 000,00
65888	Autres	5,00	5,73	5,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 183 137,00	4 188 426,73	4 188 426,73
66	Charges financières (b)	74 000,00	66 264,00	66 264,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	74 710,00	67 000,00	67 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-710,00	-736,00	-736,00
67	Charges exceptionnelles (c)	31 000,00	15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	31 000,00	5 000,00	5 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	116 000,00	130 000,00	130 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 404 137,00	4 399 690,73	4 399 690,73
023	Virement à la section d'investissement	3 024 629,00	2 958 721,27	2 958 721,27
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	184 175,00	192 445,00	192 445,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	184 175,00	192 445,00	192 445,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 208 804,00	3 151 166,27	3 151 166,27
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 208 804,00	3 151 166,27	3 151 166,27
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 612 941,00	7 550 857,00	7 550 857,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 550 857,00
------------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-736,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	40 000,10	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,10	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	291 800,00	163 215,00	163 215,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 000,00	3 000,00	3 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	5 000,00	6 715,00	6 715,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 800,00	1 500,00	1 500,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	200 000,00	95 000,00	95 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	41 000,00	16 000,00	16 000,00
73	Impôts et taxes	3 865 563,00	4 430 919,00	4 430 919,00
73111	Impôts directs locaux	2 574 513,00	3 046 819,00	3 046 819,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	2 300,00	2 300,00
73211	Attribution de compensation	950 000,00	1 027 000,00	1 027 000,00
7336	Droits de place	250,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	150 800,00	154 800,00	154 800,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	190 000,00	200 000,00	200 000,00
74	Dotations et participations	379 172,00	408 378,00	408 378,00
74121	Dotation de solidarité rurale	55 000,00	55 000,00	55 000,00
744	FCTVA	2 950,00	11 400,00	11 400,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7472	Participat° Régions	15 000,00	2 000,00	2 000,00
7473	Participat° Départements	5 000,00	6 400,00	6 400,00
7478	Participat° Autres organismes	51 000,00	70 000,00	70 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	150 000,00	150 000,00	150 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	99 222,00	112 578,00	112 578,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,73	0,73
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,73	0,73
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 576 535,10	5 052 512,73	5 052 512,73
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 576 535,10	5 052 512,73	5 052 512,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	7 590,00	5 779,00	5 779,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	7 590,00	5 779,00	5 779,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 590,00	5 779,00	5 779,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 584 125,10	5 058 291,73	5 058 291,73

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 492 565,27
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 550 857,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	43 330,00	119 820,00	119 820,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	43 330,00	1 000,00	1 000,00
2031	Frais d'études	0,00	100 000,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	17 820,00	17 820,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	10 900,00	1 300 000,00	1 300 000,00
2041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	4 000,00	0,00	0,00
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	6 900,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	250 000,00	1 041 875,00	1 041 875,00
2111	Terrains nus	0,00	230 200,00	230 200,00
2112	Terrains de voirie	250 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	41 500,00	41 500,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	78 500,00	78 500,00
2152	Installations de voirie	0,00	40 000,00	40 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	150 000,00	150 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	200 000,00	200 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	84 720,00	84 720,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	53 175,00	53 175,00
2184	Mobilier	0,00	23 820,00	23 820,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	139 960,00	139 960,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	120 000,00	120 000,00
2313	Constructions	0,00	120 000,00	120 000,00
116	Opération d'équipement n° 116 (5)	600 000,00	0,00	0,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	31 420,00	0,00	0,00
13001	Opération d'équipement n° 13001 (5)	1 072,00	0,00	0,00
14002	Opération d'équipement n° 14002 (5)	790 000,00	0,00	0,00
16001	Opération d'équipement n° 16001 (5)	163 879,00	0,00	0,00
16002	Opération d'équipement n° 16002 (5)	42 500,00	0,00	0,00
201	Opération d'équipement n° 201 (5)	17 703,00	73,00	73,00
21001	Opération d'équipement n° 21001 (5)	2 710 112,00	4 500 000,00	4 500 000,00
601	Opération d'équipement n° 601 (5)	14 174,00	0,00	0,00
702	Opération d'équipement n° 702 (5)	13 330,00	0,00	0,00
901	Opération d'équipement n° 901 (5)	137 627,00	0,00	0,00
903	Opération d'équipement n° 903 (5)	67 356,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 893 403,00	7 081 768,00	7 081 768,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	241 000,00	229 139,00	229 139,00
1641	Emprunts en euros	237 229,00	225 642,00	225 642,00
16873	Dettes - Départements	3 771,00	3 497,00	3 497,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	28 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	28 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	284 694,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses financières		553 694,00	529 139,00	529 139,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 447 097,00	7 610 907,00	7 610 907,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	7 590,00	5 779,00	5 779,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	7 590,00	5 779,00	5 779,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 087,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 777,00	1 361,00	1 361,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	379,00	71,00	71,00
13918	Autres subventions d'équipement	4 347,00	4 347,00	4 347,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 573 500,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	23 500,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 450 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 581 090,00	5 779,00	5 779,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 028 187,00	7 616 686,00	7 616 686,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	748 093,83
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 364 779,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	140 600,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	10 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	27 000,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	26 600,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	77 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		140 600,00	2 000 000,00	2 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 270 000,14	2 050 900,00	2 050 900,00
10222	FCTVA	120 000,00	150 900,00	150 900,00
10226	Taxe d'aménagement	350 000,14	200 000,00	200 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	800 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 320 000,14	2 050 900,00	2 050 900,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 460 600,14	4 050 900,00	4 050 900,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 024 629,00	2 958 721,27	2 958 721,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	184 175,00	192 445,00	192 445,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	26 881,00	27 787,00	27 787,00
28031	Frais d'études	152,00	152,00	152,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	504,00	504,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	983,00	983,00
28041483	Subv.Cne : Projet infrastructure	229,00	229,00	229,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	261,00	261,00
28051	Concessions et droits similaires	23 458,00	28 038,00	28 038,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 133,00	1 432,00	1 432,00
281316	Equipements de cimetière	798,00	798,00	798,00
28151	Réseaux de voirie	627,00	627,00	627,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	10 143,00	10 143,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	150,00	150,00	150,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 383,00	4 365,00	4 365,00
28182	Matériel de transport	7 704,00	25 841,00	25 841,00
28183	Matériel de bureau et informatique	31 794,00	14 517,00	14 517,00
28184	Mobilier	23 695,00	23 262,00	23 262,00
28188	Autres immo. corporelles	65 171,00	53 356,00	53 356,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 208 804,00	3 151 166,27	3 151 166,27
041	Opérations patrimoniales (9)	1 573 500,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	23 500,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 550 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 782 304,00	3 151 166,27	3 151 166,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 242 904,14	7 202 066,27	7 202 066,27

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			149 264,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			1 187 652,84
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			8 538 983,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 116 (1)
LIBELLE : POOL ROUTIER**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 602 421,78	a 45 614,40	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	7 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	7 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 047 457,99	45 614,40	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	823 290,74	7 680,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	218 972,56	37 934,40	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 097,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 097,58	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 547 143,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	21 366,34	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 525 777,45	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-45 614,40
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 128 (1)
LIBELLE : SERVICE ADMINISTRATIF

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		490 646,73	a 1 791,20	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 366,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	31 366,85	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	422 094,37	1 791,20	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	230 458,56	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	38 441,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	35 308,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	79 637,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	27 464,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 783,91	1 791,20	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	37 185,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	37 185,51	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 791,20
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13001 (1)
LIBELLE : REHABILITATION GROUPE SCOLAIRE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14002 (1)
LIBELLE : REHABILITATION DES BATIMENTS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 969 669,46	a 600 994,34	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	5 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 512,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	183 353,02	61 246,18	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	7 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	37 965,74	51 428,73	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	137 407,28	9 817,45	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 778 864,44	539 748,16	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 703 649,24	539 748,16	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	75 215,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-600 994,34
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16001 (1)
LIBELLE : INFORMATIQUE ET TELEPHONIE MODERNISATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		187 883,66	a 34 573,52	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	65 452,09	14 204,14	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	65 452,09	14 204,14	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	122 431,57	20 369,38	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	121 843,57	9 278,55	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	588,00	11 090,83	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-34 573,52
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16002 (1)
LIBELLE : AMELIORER LE CADRE DE VIE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		177 961,95	a 10 377,20	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	136 975,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	9 433,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 701,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	22 442,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	103 397,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	40 986,84	10 377,20	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	19 290,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	21 696,00	10 377,20	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 377,20
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201 (1)
LIBELLE : Groupe scolaire Yvette Raynaud

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		314 446,65	a 3 878,98	73,00	b 73,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	210 791,34	3 878,98	73,00	73,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	64 238,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	117 427,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	29 125,50	3 878,98	73,00	73,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	103 655,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	103 655,31	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 951,98
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21001 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION 2° GROUPE SCOLAIRE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		129 282,14	a 0,00	4 500 000,00	b 4 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	129 282,14	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	0,00
2313	Constructions	129 282,14	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 500 000,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 601 (1)
LIBELLE : SERVICE CENTRE CULTUREL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		334 313,40	a 190,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	22 120,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	22 120,74	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	276 574,13	190,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	36 499,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	35 021,42	190,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	205 053,34	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 618,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	35 618,53	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-190,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 702 (1)
LIBELLE : SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		60 972,66	a 4 256,59	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 186,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	18 186,25	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 786,41	4 256,59	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 570,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	15 285,90	4 256,59	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 930,13	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 256,59
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 901 (1)
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 903 (1)
LIBELLE : SPORTS ET LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		56 227,35	a 7 312,40	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 760,31	7 312,40	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	25 099,34	7 312,40	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 660,97	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 467,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 174,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	14 292,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-7 312,40
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	529 139	576 920	24 300	4 525 068	80 800	151 300	12 320	0	0	1 711 060	0	7 610 907
- Equipements municipaux (2)		576 920	24 300	4 525 068	80 800	151 300	12 320	0	0	411 060	0	5 781 768
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000	0	1 300 000
- Opérations financières	529 139											529 139
Dépenses d'ordre	5 779											5 779
Total dépenses de l'exercice	534 918	576 920	24 300	4 525 068	80 800	151 300	12 320	0	0	1 711 060	0	7 616 686
RAR N-1 et reports	0	565 353	1 791	3 879	78 065	8 909	0	0	0	90 097	0	748 094
Total cumulé dépenses d'investissement	534 918	1 142 273	26 091	4 528 947	158 865	160 209	12 320	0	0	1 801 157	0	8 364 780

RECETTES

Total recettes de l'exercice	7 202 066	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 202 066
RAR N-1 et reports	1 187 653	149 264	0	1 336 917								
Total cumulé recettes d'investissement	8 389 719	149 264	0	8 538 983								

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	3 395 940	2 243 795	237 760	449 195	347 421	286 570	254 976	0	400	334 800	0	7 550 857
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 395 940	2 243 795	237 760	449 195	347 421	286 570	254 976	0	400	334 800	0	7 550 857

RECETTES

Total recettes de l'exercice	4 772 676	61 601	0	0	15 000	178 015	31 000	0	0	0	0	5 058 292
RAR N-1 et reports	2 492 565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 492 565
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 265 241	61 601	0	0	15 000	178 015	31 000	0	0	0	0	7 550 857

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		534 918	1 142 273	26 091	4 528 947	158 865	160 209	12 320	0	0	1 801 157	0	8 364 780
Dépenses réelles		529 139	1 142 273	26 091	4 528 947	158 865	160 209	12 320	0	0	1 801 157	0	8 359 001
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	229 139	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	229 139
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	13 500	0	1 000	0	100 000	4 320	0	0	35 105	0	153 925
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000	0	1 300 000
21	Immobilisations corporelles	0	468 420	4 300	23 995	80 800	51 300	8 000	0	0	410 060	0	1 046 875
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	100 000	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	560 353	1 791	4 503 952	78 065	8 909	0	0	0	55 992	0	5 209 062
116	POOL ROUTIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 614	0	45 614
128	SERVICE ADMINISTRATIF	0	0	1 791	0	0	0	0	0	0	0	0	1 791
13001	REHABILITATION GROUPE SCOLAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14002	REHABILITATION DES BATIMENTS	0	532 208	0	0	68 786	0	0	0	0	0	0	600 994
16001	INFORMATIQUE ET TELEPHONIE MODERNISATION	0	28 144	0	0	6 429	0	0	0	0	0	0	34 574
16002	AMELIORER LE CADRE DE VIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 377	0	10 377
201	Groupe scolaire Yvette Raynaud	0	0	0	3 952	0	0	0	0	0	0	0	3 952
21001	CONSTRUCTION 2° GROUPE SCOLAIRE	0	0	0	4 500 000	0	0	0	0	0	0	0	4 500 000
601	SERVICE CENTRE CULTUREL	0	0	0	0	190	0	0	0	0	0	0	190
702	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	0	0	0	0	2 660	1 597	0	0	0	0	0	4 257
901	SERVICES TECHNIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
903	SPORTS ET LOISIRS	0	0	0	0	0	7 312	0	0	0	0	0	7 312

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	5 779	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 779
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	5 779	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 779
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		7 202 066	149 264	0	7 351 330								
Recettes réelles		4 050 900	149 264	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 200 164
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 050 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 050 900
13	Subventions d'investissement	0	149 264	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 264
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	3 151 166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 151 166
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	2 958 721	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 958 721
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	192 445	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 445
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 395 940	2 243 795	237 760	449 195	347 421	286 570	254 976	0	400	334 800	0	7 550 857
Dépenses réelles		244 774	2 243 795	237 760	449 195	347 421	286 570	254 976	0	400	334 800	0	4 399 691
011	Charges à caractère général	2 000	592 850	36 200	96 780	104 583	87 310	29 500	0	400	252 800	0	1 202 423
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 487 598	139 436	199 265	242 338	118 660	150 976	0	0	0	0	2 338 273

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
014	Atténuations de produits	43 110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 110
022	Dépenses imprévues	130 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 000
65	Autres charges de gestion courante	3 400	148 347	62 124	153 150	500	80 600	74 500	0	0	82 000	0	604 621
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	66 264	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 264
67	Charges exceptionnelles	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>3 151 166</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 151 166</i>
023	Virement à la section d'investissement	2 958 721	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 958 721
042	Opérat° ordre transfert entre sections	192 445	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 445
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		4 772 676	61 601	0	0	15 000	178 015	31 000	0	0	0	0	5 058 292
Recettes réelles		4 766 897	61 601	0	0	15 000	178 015	31 000	0	0	0	0	5 052 513
013	Atténuations de charges	0	40 000	0	0	10 000	0	0	0	0	0	0	50 000
70	Produits des services, du domaine, vente	7 000	4 500	0	0	3 000	117 715	31 000	0	0	0	0	163 215
73	Impôts et taxes	4 430 919	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 430 919
74	Dotations et participations	328 978	17 100	0	0	2 000	60 300	0	0	0	0	0	408 378
75	Autres produits de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>5 779</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 779</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 779	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 779
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 900 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 900 000,00									
00000494219	SA CREDIT AGRICOLE COLLECTIVITES	05/07/2017	29/06/2018	05/10/2018	1 700 000,00	F		1,840	1,584		T	X Echéance constante		A-1
2007199	SAS CAISSE D EPARGNE	02/04/2008	25/09/2008	25/09/2009	700 000,00	F		4,720	4,720		A	X Echéance constante		A-1
MON502245EUR	SA BANQUE POSTALE	30/12/2014	04/02/2015	01/06/2015	800 000,00	F		2,130	2,178		T	X Echéance constante		A-1
T1NWU1013PR	SA CREDIT AGRICOLE COLLECTIVITES	07/05/2013	07/06/2013	01/08/2013	700 000,00	F		4,450	4,559		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					52 455,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					52 455,00									
2006-003548	GIE CONSEIL DEPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE	10/04/2008	10/04/2008	03/03/2010	52 455,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					3 952 455,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 641 441,24					225 641,72	61 275,07	0,00	10 186,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 641 441,24					225 641,72	61 275,07	0,00	10 186,16
00000494219		0,00	A-1	1 685 895,38	21,75	F		1,584	63 505,23	30 583,97	0,00	7 131,30
2007199		0,00	A-1	123 525,63	1,67	F		4,720	60 338,86	5 830,41	0,00	0,00
MON502245EUR		0,00	A-1	471 313,68	8,17	F		2,178	52 828,03	9 618,89	0,00	742,81
T1NWU1013PR		0,00	A-1	360 706,55	6,33	F		4,559	48 969,60	15 241,80	0,00	2 312,05
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		10 491,00					3 497,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		10 491,00					3 497,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2006-003548		0,00	A-1	10 491,00	2,17	F		0,000	3 497,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 651 932,24					229 138,72	61 275,07	0,00	10 186,16

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 651 932,24	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 763.00 €	30-03-2004

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	EQUIPEMENT SPORTIFS	10	30/03/2004
L	FONDS DE CONCOURS	5	30/03/2004
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	30/03/2004
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	30/03/2004
L	2132 Immeubles de rapport	25	30/03/2004
L	21571 Matériel roulant - Voirie	7	30/03/2004
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	30/03/2004
L	2182 Matériel de transport	7	30/03/2004
L	2183 Matériel informatique	5	30/03/2004
L	2183 Matériel de bureau SAUF matériel informatique	7	30/03/2004
L	2184 Mobilier	10	30/03/2004
L	2188 Autres immobilisations corporelles	7	30/03/2004
L	2188 Autres immobilisations corporelles	7	30/03/2004
L	2188 Autres immobilisations corporelles COFFRE FORT	30	30/03/2004

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		534 918,00	I 534 918,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		229 139,00	229 139,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	225 642,00	225 642,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	3 497,00	3 497,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		305 779,00	305 779,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 779,00	5 779,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00	300 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	534 918,00	748 093,83	0,00	1 283 011,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 502 066,27	III 3 502 066,27
Ressources propres externes de l'année (a)		350 900,00	350 900,00
10222	FCTVA	150 900,00	150 900,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	200 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 151 166,27	3 151 166,27
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	27 787,00	27 787,00
28031	<i>Frais d'études</i>	152,00	152,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	504,00	504,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	983,00	983,00
28041483	<i>Subv.Cne : Projet infrastructure</i>	229,00	229,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	261,00	261,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	28 038,00	28 038,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	1 432,00	1 432,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	798,00	798,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	627,00	627,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	10 143,00	10 143,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	150,00	150,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	4 365,00	4 365,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	25 841,00	25 841,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	14 517,00	14 517,00
28184	<i>Mobilier</i>	23 262,00	23 262,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	53 356,00	53 356,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 958 721,27	2 958 721,27

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 502 066,27	149 264,00	1 187 652,84	1 700 000,00	6 538 983,11

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 283 011,83
Ressources propres disponibles	IV	6 538 983,11
Solde	V = IV - II (6)	5 255 971,28

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					6 336 363,07	5 771 657,92										85 964,44	116 734,55	
LA CITE JARDINS	2010	X Echéance constante	9 LOGEMENTS PLUS FONCIER LOTISSEMENT LES GENETS IMP DES ROSIERS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	244 251,00	207 888,16	38,33	A	F	1,850	F	1,850	-			3 845,93	3 683,85	
LA CITE JARDINS	2010	X Echéance constante	3 LOGEMENTS PLUS FONCIER LOTISSEMENT LES GENETS IMP DES ROSIERS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	70 860,00	58 280,01	38,33	A	F	1,050	F	1,050	-			611,94	1 216,94	

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LA CITE JARDINS	2010	X Echéance constante	3 LOGEMENTS LOTISSEMENT LES GENETS IMP DES ROSIERS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	209 986,00	160 687,85	28,33	A	F		1,050	F		1,050	-		1 687,22	4 768,91
LA CITE JARDINS	2010	X Echéance constante	9 LOGEMENTS LOTISSEMENT LES GENETS IMP DES ROSIERS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	544 812,00	432 301,14	28,33	A	F		1,850	F		1,850	-		7 997,57	11 398,26
LES CHALETS HLM	2019	X Echéance constante	33 LOGEMENTS DONT 10 PLAI SITUES 95 ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	270 079,00	257 929,93	37,08	A	F		0,550	F		0,550	A-1		1 418,61	6 124,70
LES CHALETS HLM	2019	X Echéance constante	33 LOGEMENTS DONT 10 PLAI FONCIERSITUES 95 ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	144 799,00	141 428,37	57,08	A	F		1,180	F		1,180	A-1		1 668,85	1 715,21
LES CHALETS HLM	2019	X Echéance constante	33 LOGEMENTS DONT 23 PLUS FONCIER SITUES 95 ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	520 498,00	508 381,77	57,08	A	F		1,180	F		1,180	A-1		5 998,90	6 165,56
LES CHALETS HLM	2019	X Echéance constante	33 LOGEMENTS DONT 23 PLUS SITUES 95 ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	820 479,00	789 007,75	37,08	A	F		1,350	F		1,350	A-1		10 651,60	16 054,99
MESOLIA	2021	P	CANOPEE VEFA 10 logements 21 chemin de Cujalas	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	167 853,50	165 457,04	58,67	A	F		0,860	F		0,860	A-1		1 422,93	2 407,46
MESOLIA	2021	P	CANOPEE VEFA 10 logements 21 chemin de Cujalas	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	71 246,50	70 229,31	58,67	A	F		0,860	F		0,860	A-1		603,97	1 021,87
MESOLIA	2021	C	CANOPEE VEFA 10 logements 21 chemin de Cujalas	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	32 500,00	32 500,00	38,67	A	F		0,360	F		0,360	A-1		0,00	0,00
MESOLIA	2021	P	CANOPEE VEFA 10 logements 21 chemin de Cujalas	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	305 681,00	298 215,75	38,67	A	F		1,100	F		1,100	A-1		3 280,37	7 466,16

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MESOLIA	2021	P	CANOPEE VEFA 10 logements 21 chemin de Cujalas	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	120 719,00	118 170,22	38,67	A	F		0,300	F		0,300	A-1		354,51	2 570,98
MESOLIA	2021	C	CANOPEE VEFA 10 logements 21 chemin de Cujalas	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	75 000,00	75 000,00	38,67	A	C		0,580	C		0,580	A-1		435,00	0,00
PROMOLOGIS	2002	X Echéance constante	5 logements Coquelicots	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	39 996,76	27 535,83	16,75	S	F		3,700	F		3,700	-		1 008,55	1 120,51
PROMOLOGIS	2002	X Echéance constante	4 logements Coquelicots	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	61 456,48	49 720,90	17,75	A	F		5,200	F		5,200	-		2 585,49	1 412,80
PROMOLOGIS	2007	X Echéance progressive	Compactage emprunts-17 19 source 37 37b chêne liège	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	181 184,93	108 303,43	9,75	A	R		5,200	R		5,200	-		6 543,23	7 504,68
PROMOLOGIS	2010	X Echéance progressive	6 LOGEMENTS + ACQUISITION TERRAIN 13 IMPASSE DES ROSIERS 30% GARANTI (209267 ?) PLUS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	62 780,10	55 268,79	38,25	A	F		1,850	F		1,850	-		1 022,47	816,58
PROMOLOGIS	2010	X Echéance progressive	6 LOGEMENTS 13 IMPASSE DES ROSIERS 30 % garantie (524012?)	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	157 203,60	128 843,64	28,25	A	F		1,850	F		1,850	-		2 383,61	3 037,06
PROMOLOGIS	2012	X Echéance constante	12 LOGEMENTS PLUS FONCIER CHEMIN DE LAGRANGE PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	63 881,40	57 904,75	40,67	A	F		2,850	F		2,850	A-1		1 650,29	762,24
PROMOLOGIS	2012	X Echéance constante	12 LOGEMENTS PLUS CHEMIN DE LAGRANGE PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	313 249,50	269 854,95	30,67	A	F		2,850	F		2,850	-		7 690,87	5 534,41

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2012	X Echéance progressive	2 LOGEMENTS PLAI CHEMIN DE LAGRANGE PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	27 540,00	23 767,10	30,67	A	F		2,050	F		2,050	-		487,23	487,92
PROMOLOGIS	2011	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 3 LOGEMENTS PLAI CHEMIN DE LAGRANGE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	31 220,40	26 986,11	39,08	A	F		1,800	F		1,800	-		485,75	466,47
PROMOLOGIS	2011	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 13 LOGEMENTS CHEMIN DE LAGRANGE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	144 404,40	128 206,92	39,08	A	F		2,600	F		2,600	-		3 333,38	1 860,28
PROMOLOGIS	2011	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 3 LOGEMENTS CHEMIN DE LAGRANGE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	70 606,20	57 363,83	29,08	A	F		1,800	F		1,800	-		1 032,55	1 458,84
PROMOLOGIS	2011	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 13 LOGEMENTS CHEMIN DE LAGRANGE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	321 467,70	268 969,08	29,08	A	F		2,600	F		2,600	-		6 993,20	6 029,46
PROMOLOGIS	2012	X Echéance constante	2 LOGEMENTS PLAI FONCIER CHEMIN DE LAGRANGE PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	12 053,10	10 679,59	40,67	A	F		2,050	F		2,050	-		218,93	168,68
PROMOLOGIS	2021	P	11 PLUS 5 PLAI 74ROUTE DE VILLENEUVE -PRIMAVERA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	91 320,00	91 320,00	58,83	A	F		0,860	F		0,860	A-1		785,35	1 321,02
PROMOLOGIS	2019	P	11 PLUS 5 PLAI 74ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	56 000,00	56 000,00	56,92	A	C	EURIBOR	1,570	C	EURIBOR	1,570	A-1	EURIBOR	879,20	0,00
PROMOLOGIS	2021	P	11 PLUS 5 PLAI 74ROUTE DE VILLENEUVE PRIMAVERA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	124 016,50	124 016,50	38,83	A	F		0,300	F		0,300	A-1		372,05	3 081,78

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2021	X Echéance progressive	11 PLUS 5 PLAIE 74ROUTE DE VILLENEUVE - PRIMAVERA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	212 900,00	212 900,00	58,83	A	F		0,860	F		0,860	A-1		1 830,94	3 036,07
PROMOLOGIS	2019	C	11 PLUS 5 PLAIE 74ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	52 000,00	52 000,00	37,17	A	C		0,440	C		0,440	A-1		0,00	0,00
PROMOLOGIS	2021	P	11 PLUS 5 PLAIE 74ROUTE DE VILLENEUVE PRIMAVERA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	289 128,00	289 128,00	38,83	A	F		1,100	F		1,100	A-1		3 180,41	6 198,53
TOULOUSE METROPOLE HABITAT	2020	X Echéance constante	9 LOGTS TERRASSES DE ROQUES AV DE LA GARE VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	48 502,00	47 876,98	58,58	A	F		0,840	F		0,840	A-1		402,17	630,27
TOULOUSE METROPOLE HABITAT	2020	X Echéance constante	9 LOGTS TERRASSES DE ROQUES AV DE LA GARE VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	90 554,00	88 419,87	38,58	A	F		0,300	F		0,300	A-1		265,26	2 140,53
TOULOUSE METROPOLE HABITAT	2020	X Echéance constante	9 LOGTS TERRASSES DE ROQUES AV DE LA GARE VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	99 802,00	98 515,91	58,58	A	F		0,840	F		0,840	A-1		827,53	1 296,90
TOULOUSE METROPOLE HABITAT	2020	X Echéance constante	9 LOGTS TERRASSES DE ROQUES AV DE LA GARE VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	186 332,00	182 598,44	38,58	A	F		1,100	F		1,100	A-1		2 008,58	3 774,63
TOTAL GENERAL					6 336 363,07	5 771 657,92											85 964,44	116 734,55

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	202 698,99
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	290 413,79
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	493 112,78
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 052 512,73

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	9,76
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					2 000 000,00	2 000 000,00	0,00
Au profit d'organismes publics					2 000 000,00	2 000 000,00	0,00
2022	GARANTIE AGENCE FRANCE LOCALE	Commune de Roques	1	A	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					2 000 000,00	2 000 000,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362		Fonctionnement	CCAS DE ROQUES	Etablissement de droit public	59 800,00
6574	SL2	Fonctionnement	FOOTBALL ASSOCIATION DE ROQUES	Association	9 000,00
6574	SL3	Fonctionnement	ROQUES OLYMPIQUE CLUB Rugby	Association	4 000,00
6574	SL4	Fonctionnement	JUDO CLUB ROQUOIS	Association	1 600,00
6574	SL5	Fonctionnement	KARATE DO ROQUOIS	Association	1 600,00
6574	SL7	Fonctionnement	ASSOC ROQUOISE TAI CHI	Association	300,00
6574	SL9	Fonctionnement	FFEPGYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	900,00
6574	SL10	Fonctionnement	ASS. HAND BALL CLUB ROQUES	Association	10 000,00
6574	SL11	Fonctionnement	TENNIS ROQUES OLYMPIQUES CLUB	Association	2 000,00
6574	SL30	Fonctionnement	YOGA ROQUES	Association	150,00
6574	SL35	Fonctionnement	BOWLING DIX ASOO	Association	150,00
6574	SL13	Fonctionnement	CLUB DU 3EME AGE BON ACCUEIL	Association	2 000,00
6574	SL14	Fonctionnement	ASS. CHASSE AGREEE ROQUES	Association	400,00
6574	SL15	Fonctionnement	AMICALE PECHE DE ROQUES	Association	2 410,00
6574	SL17	Fonctionnement	FNACA	Association	300,00
6574	SL18	Fonctionnement	ASS.ANCIENS COMBATTANTS ROQUES	Association	470,00
6574	C10	Fonctionnement	ASSOC A BAILAR DANSE	Association	500,00
6574	SL20	Fonctionnement	KADANSE	Association	1 600,00
6574	SL24	Fonctionnement	SUR UN AIR DE PATCH	Association	400,00
6574	SL25	Fonctionnement	ROQUES JEUX DE SOCIETE	Association	300,00
6574	SL27	Fonctionnement	POTAGER ROQUOIS	Association	500,00
6574	SL31	Fonctionnement	GROUPE VOCAL DE ROQUES	Association	350,00
6574	SL32	Fonctionnement	CLUB COUTURE ET ACTIV. MANUEL	Association	500,00
6574	SL33	Fonctionnement	LE PINCEAU ROQUOIS	Association	900,00
6574	SL34	Fonctionnement	COMME SI	Association	2 000,00
6574	SL36	Fonctionnement	ROQUES TA RUCHE	Association	300,00
6574	SC2	Fonctionnement	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	Association	3 150,00
6574	SC3	Fonctionnement	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	Association	5 000,00
6574	SOC1	Fonctionnement	MIEUX ETRE XL	Association	300,00
6574	SOC2	Fonctionnement	UN AVENIR POUR EUX	Association	500,00
6574	C8	Fonctionnement	PEGASE FESTIVAL BIEN ETRE	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2021-01 NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE	11 630 748,00	0,00	11 630 748,00	129 282,14	4 500 000,00	5 000 000,00	2 001 465,86

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20,00	0,76	20,76	20,16	2,00	22,16
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	8,00	0,76	8,76	8,56	0,00	8,56
ADJOINT ADMINISTRATIF PPL 2EME CL	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1° CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1°CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
REDACTEUR PRINCIPAL 2° CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
accompagnateur scolaire	B	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	5,90	21,90	19,50	1,00	20,50
ADJOINT TECHNIQUE	C	6,00	5,90	11,90	10,90	0,00	10,90
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PPL 1ERE CL	C	5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
ADJOINT TECHNIQUE PPL 2EME CL	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	3,48	4,48	4,48	0,00	4,48
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF 1° cl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM PRINCIPAL 1° CLASSE	C	0,00	0,87	0,87	0,87	0,00	0,87
ATSEM PRINCIPAL 2° CLASSE	C	0,00	2,61	2,61	2,61	0,00	2,61
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

COMMUNE DE ROQUES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2° CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT D'ANIMATION 2EME CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2ERE CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
BRIGADIER	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		47,00	10,14	57,14	53,14	3,00	56,14

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent de maîtrise	C	TECH	360	0,00	A Art 3-2	CDD
accompagnateur scolaire	B	ADM	372	0,00	A Art 3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à MAIRIE DE ROQUES (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
06/05/2021 - Adhésion au groupe	AGENCE FRANCE LOCALE	AFLST	Personne Morale de Droit Privée	26 100,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
ATD 31		SFP	1 900,00
SIAS		SFP	13 903,00
SMEPE	18/11/1991	SFP	300,00
SDEHG	03/03/1997	SFP	60 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	CCAS DE ROQUES		-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	9 026 000,00	0,21	48,60	11,47	4 386 636,00	11,70
TFPNB	152 900,00	11,93	94,73	0,00	144 842,00	11,93
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	9 178 900,00	-0,82			4 531 478,00	11,42

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 21

Contre : 6

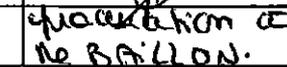
Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2022

Présenté par Le Maire (1),
A Roques, le 07/04/2022
Le Maire,Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Roques, le 07/04/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

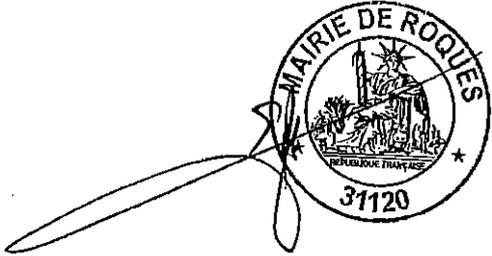
ALVES Isabelle	<i>Alves</i>
ANE Adrien	convocation à D. NABIRE
BAILLON Fanl	<i>F.</i>
BILLON Stéphane	convocation à D. HADOUEN
BOURGUIGNON DEGUILHEM Amandine-Léa	<i>[Signature]</i>
CASAGRANDE Jean-Claude	<i>[Signature]</i>
COLLET Pascal	<i>[Signature]</i>
CURAN Aurore	convocation à D. TOURNÉ
GUIBERT Jonathan	<i>[Signature]</i>
HAMMEN Michel	<i>[Signature]</i>
HUBERT Nadine	<i>[Signature]</i>
HUCHON Christlane	<i>[Signature]</i>
KNAPP Estelle	convocation à D. NABIRE
LAVALADE Céline	<i>[Signature]</i>
LEGRAND Frédéric	convocation à D. PELLO
MABIRE Sylvain	<i>[Signature]</i>
MAHAIE-SUSMAN Sandra	<i>[Signature]</i>
MAYSONNAVE Serge	convocation à D. TOURNÉ
MOLINIER Michel	<i>[Signature]</i>
MORAND-CHAULIAC Anne	convocation à D. NISSOT
PASQUET Jean-François	<i>[Signature]</i>

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

PERELLO Dominique	
SERVEL Sandrine	
TESTA Christophe	
TISSOT Eric	
TOURNÉ Sylvie	
TROGANT Joëlle	Signature de Joëlle Trogant

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2022, et de la publication le 11/04/2022
 A Roques, le 11/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE ROQUES
Utilisateur : PERUZZO Marianne

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D06FIN07042022
Objet :	Budget primitif 2022
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2022-04-07 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	031-213104581-20220407-D06FIN07042022-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-213104581-20220407-D06FIN07042022-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : FLUX BP 2022.xml Nom métier : 99_BU-031-213104581-20220407-D06FIN07042022-BF-1-1_1.xml	text/xml	360.1 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 20220411101136527.pdf Nom métier : 70_DE-031-213104581-20220407-D06FIN07042022-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	56 Ko
Annexe (Autres annexes budgétaires) Nom original : 20220411112128757.pdf Nom métier : 71_AN-031-213104581-20220407-D06FIN07042022-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	38.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 avril 2022 à 14h27min19s	Dépôt initial